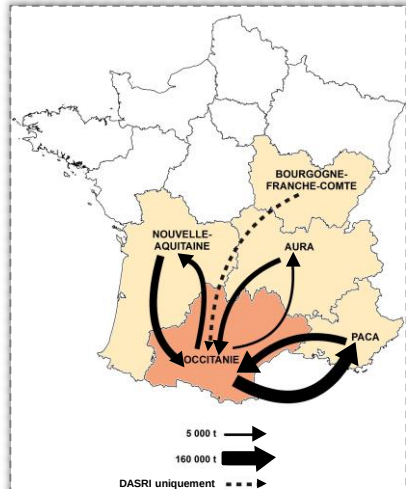


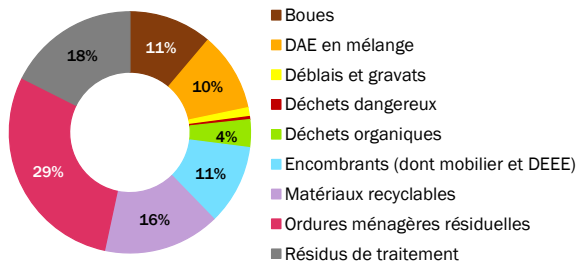
ENQUETE ITOM - Installations de Traitement des Ordures Ménagères

Flux de déchets inter-régionaux

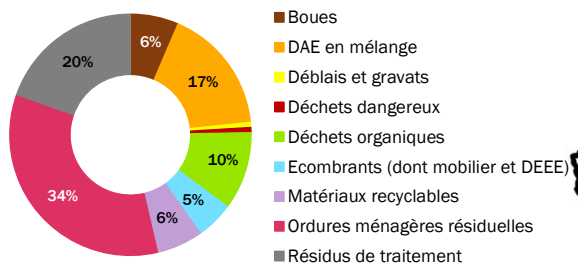


96% des flux traités par les installations d'Occitanie proviennent de la région. Les 4% restant, soit 114 kt, proviennent des régions limitrophes : 48 kt de Nouvelle-Aquitaine, 44 kt de PACA, 21 kt d'AURA. 90 t de DASRI produit en Bourgogne-Franche-Comté ont également été incinérées dans le Gard. A noter que l'origine géographique n'a pas été identifiée pour environ 30 kt de déchets traités sur les installations d'Occitanie. Certains déchets produits en Occitanie ont été traités dans des installations hors Région. C'est le cas pour 190,47 kt.

Typologie des déchets provenant des autres régions (pour traitement en Occitanie) 113 670 tonnes



Typologie des déchets produits en Occitanie traités hors région 190 474 tonnes



Les transferts de déchets sont en majorité des déchets résiduels : 33 kt d'OMR, 12 kt de DAE et 11 kt d'encombrants ont été produits dans des départements hors Occitanie et traités en région alors que 65 kt OMR, 32 kt de DAE et 9,6 kt d'encombrants produits en Occitanie ont été traités dans des installations des régions limitrophes. Ces « échanges » concernent également des matériaux recyclables, à savoir les emballages, le carton et le bois (18 kt produites hors Occitanie et traitées en Occitanie et, à l'inverse, 12 kt produites en Occitanie et traitées dans des centres de tri ou plateformes de compostage de régions limitrophes). Enfin, 31 kt de mâchefers issus de l'incinération en Occitanie sont maturés en PACA alors que 5,5 kt de mâchefers du Lot-et-Garonne sont enfouis en Occitanie.

(*) hors installations n'ayant pas répondu à l'enquête ITOM 2016.

(**) Ont également été enquêtées : 3 unités de co-incinération, 3 plateformes de maturation de mâchefers et 3 ISDND en post-exploitation dont les données n'ont pas été intégrées à cette fiche.

(***) 3 ISDND de la région accueillent uniquement des DAE et n'ont pas été intégrées à l'enquête ITOM 2016.

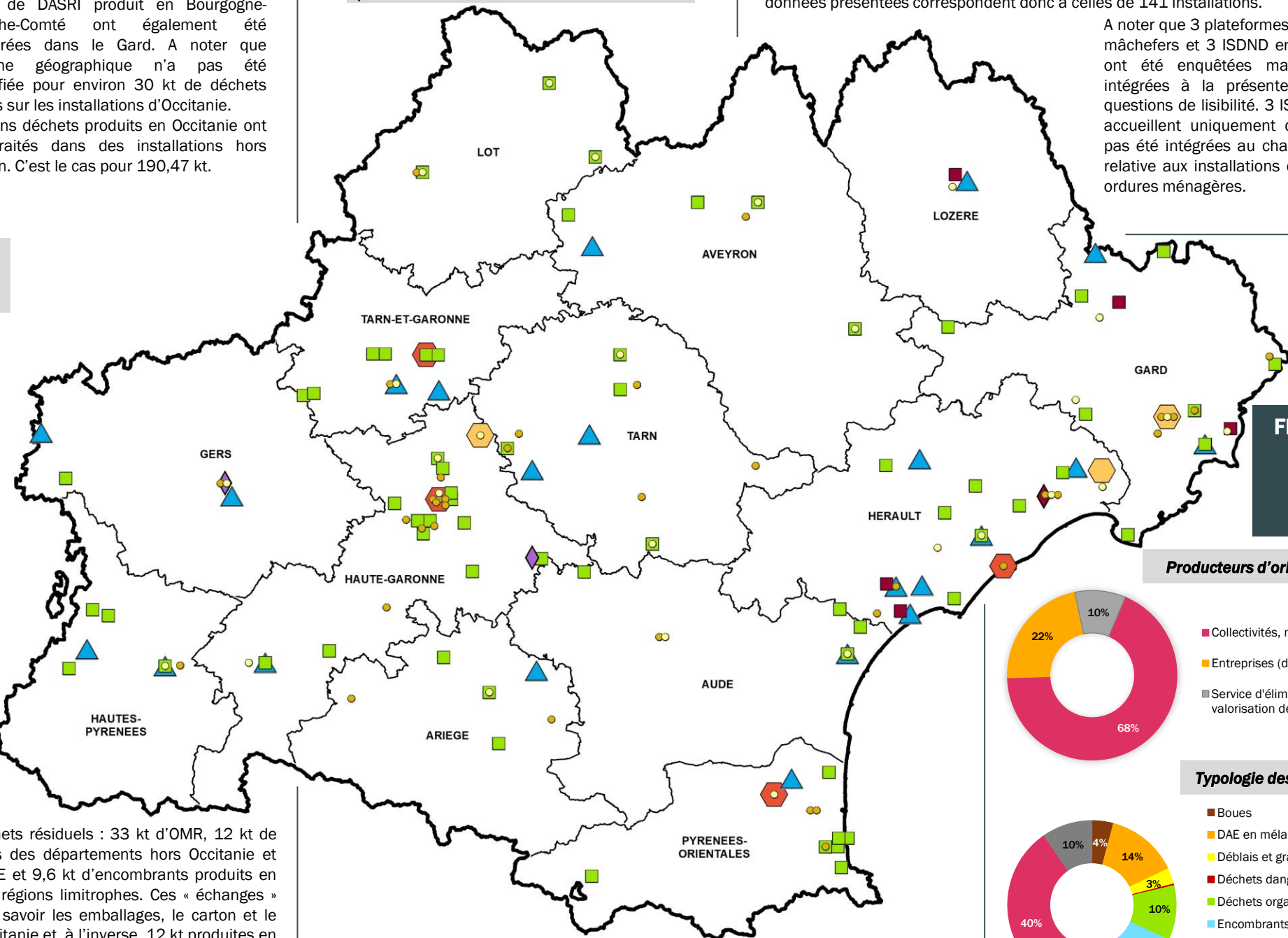
163 Installations enquêtées** :

- ▲ 22 ISDND***
- 4 UIOM
- 3 UVE
- 27 centres de tri de collecte sélective
- 36 centres de tri « hors » collecte sélective
- 68 plateformes de compostage
- dont 4 sur ordures ménagères (avec TMB)
- 3 Installations de méthanisation
- dont 1 sur ordures ménagères (avec TMB)

Présentation et champs de l'enquête

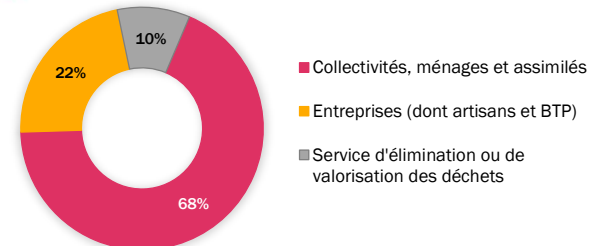
L'enquête nationale ADEME « Installations de Traitement des Ordures Ménagères » (ITOM), menée en Occitanie par l'ORDECO, porte sur toutes les installations de traitement qui accueillent des déchets collectés dans le cadre du service public d'élimination des déchets et sur les centres de tri dédiés aux déchets d'activités économiques. En 2016, 163 installations ont ainsi été enquêtées. Le taux de retour à cette enquête est de 87%. Les données présentées correspondent donc à celles de 141 installations.

A noter que 3 plateformes de maturation de mâchefers et 3 ISDND en post-exploitation ont été enquêtées mais ne sont pas intégrées à la présente fiche pour des questions de lisibilité. 3 ISDND de la région accueillent uniquement des DAE et n'ont pas été intégrées au champs de l'enquête relative aux installations de traitement des ordures ménagères.

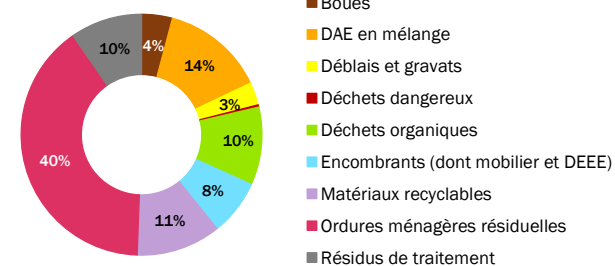


Flux entrants sur les installations d'Occitanie 4 170 kt

Producteurs d'origine des déchets



Typologie des déchets entrants



L'ORDECO est financé par